

## Liste des traitements à caractère personnel

|   |    |
|---|----|
| Dossier médical commun des patients .....                           | 2  |
| Téléconsultation avec Doctolib.....                                 | 3  |
| Dossier médical des patients accueillis aux urgences.....           | 4  |
| Gestion de la régulation du SAMU47 .....                            | 5  |
| Dossier d'analyses biologiques .....                                | 6  |
| Dossier d'anesthésie .....  | 7  |
| Dossier de Réanimation .....  | 8  |
| Gestion du dossier patient d'Imagerie.....                          | 9  |
| Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie .....    | 10 |
| Suivi des patients Covid19 .....                                    | 11 |
| Télésuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques ..... | 12 |
| Gestion du parcours patient en chimiothérapie.....                  | 13 |
| Dossier du réseau de Cancérologie.....                              | 14 |
| Téléconsultation en EHPAD .....                                     | 15 |
| Gestion du dossier pharmaceutique.....                              | 16 |
| Gestion de la stérilisation .....                                   | 17 |
| Orientation personnalisé des patients (ViaTrajectoire).....         | 18 |
| Optimisation du codage.....   | 19 |
| Service des soins à domicile.....                                   | 20 |
| Suivi Social des patients .....                                     | 21 |
| Gestion du dossier administratif du patient .....                   | 22 |
| Gestion des Transports Sanitaires .....                             | 23 |
| Gestion des Repas.....  | 24 |
| Enquête de satisfaction E-Satis de la Haute Autorité de Santé ..... | 25 |
| Système de vidéoprotection .....                                    | 26 |

Liste actualisée au 29 janvier 2021

## Dossier médical commun des patients

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution M-Crossway de la société Maincare : données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier médical commun à tous les services

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Téléconsultation avec Doctolib

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

*Le sous-traitant des données :* est la société Doctolib

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de santé AZ Network, Coreye et Aws : données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est l'utilisation de la téléconsultation pour tous les services

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont le sous-traitant

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e) :* fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Dossier médical des patients accueillis aux urgences

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Terminal Urgences de l'ORU Paca: données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier médical des patients accueillis aux urgences

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la gestion des résultats de vos analyses biologiques

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion de la régulation du SAMU47

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture Sdis47 avec la solution AppliSamu de la société Appligos et SI-SAMU de ANS: données de santé, données d'identification, données de géolocalisation

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la des données des appelants et la gestion médicale des patients

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont les sociétés d'ambulances, services d'urgences

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à la sauvegarde des intérêts vitaux.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Dossier d'analyses biologiques

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

*Le sous-traitant des données :* est le GCS Hospilab47

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du CGS Hospilab47 gérée par la société SIGEMS, qui est hébergeur de données de santé : données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion des analyses biologiques réalisées au cours d'une consultation ou d'une hospitalisation

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Dossier d'anesthésie

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution M-Diane des sociétés Maincare et Bow Médical: données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier d'anesthésie en pré, per et post opératoire

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation ou d'une consultation externe.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Dossier de Réanimation

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement à l'aide de la solution ICCA de la société Philips: données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier médical pendant un séjour dans le service de réanimation

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service du DIM, le médecin traitant, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical lors d'une hospitalisation.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion du dossier patient d'Imagerie

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Xplore de la société EDL et la solution Vénus de la société Nicesoft : données de santé, données d'identification et sur l'architecture informatique Philips pour les clichés (PACS)

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier d'imagerie du patient en radiologie et médecine nucléaire

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la réalisation d'examen d'imagerie dans les services de radiologie et médecine nucléaire.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Externalisation des rendez-vous téléphonique de radiologie

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :  
données de santé, données d'identification

*Le sous-traitant des données :* est la société PrestaCare

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la saisie des rendez-vous de radiologie par des téléopérateurs lorsque le secrétariat du service est occupé.

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service du DIM, la société Simplify

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e) :* fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à la fixation d'un rendez-vous au service de la radiologie.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Suivi des patients Covid19

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des hébergeurs de données de santé (AWS , OVH ) ou de l'établissement : données de santé, données d'identification,

*Le sous-traitant des données :* est la société Lifen

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est le suivi des patients à domicile atteints par le coronavirus Sars-CoV2 (Covid19), le suivi des tests et l'organisation de la vaccination

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale : articles du Code de la santé publique : R 6316-4 à propos des dossiers de télémédecine et R1112-2

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, médecins libéraux, la société Lifen, ARS, l'assurance maladie

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, liée à l'état d'urgence sanitaire et à 20 ans pour la vaccination

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical par les services de l'établissement et à la gestion de la crise sanitaire.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Télésuivi des patients diabétiques ou insuffisants cardiaques

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de prestataire hébergeur de données de santé, : AZ Network, AWS avec la solution Diabeo de la société Sanofi, la solution Accu-Check de la société Roche, la solution de la société Careline, la solution de la société Satelia : données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est le suivi des patients à domicile

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale : article R710-2-1 et Article R1112-2 du code de la santé publique et le cahier des charges des expérimentations relatives à la prise en charge par télésurveillance des patients insuffisants cardiaques chroniques mises en œuvre sur le fondement 54 de la loi n°2017-1836 de financement de la sécurité sociale pour 2018 - publié au JO le 27 octobre 2018

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : le sous-traitant, les services de soins, le service du DIM, le service de facturation

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et à votre suivi médical.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

## Gestion du parcours patient en chimiothérapie

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement :  
données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@psv47.fr](mailto:dpo@psv47.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion de la prescription et administration des chimiothérapies

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont les services de soins, le service du DIM

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier :

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi thérapeutique

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Dossier du réseau de Cancérologie

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est l'association « Onco Nouvelle-Aquitaine »

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'hébergeur de données de santé choisit par l'Onco Nouvelle-Aquitaine à l'aide de la solution DCC K-Process: données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* M. Loïc Montangon joignable au 05 55 50 51 81

*La finalité (Art 13-1 c)* est la mise œuvre d'un logiciel et d'un entrepôt de données accessibles aux équipes de soins, et aux équipes de structures de gestion du dépistage organisé reconnues par l'Agence Régionale de Santé afin de faciliter la prise en charge des patients

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est la sauvegarde des intérêts vitaux des personnes

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les établissements et professionnels de la prise en charge ainsi que les équipes de veille (dont les équipes du CH Agen-Nérac ), suivi ou de dépistage autorisées par la réglementation et reconnues par l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire d'Onco-Nouvelle-Aquitaine par courrier postal à Onco-Nouvelle-Aquitaine Protection des données K-Process 203 route de Gençay 86280 SAINT-BENOIT

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi, prise en charge, à votre éventuelle sollicitation dans le cadre d'actions de recherche nécessitant votre consentement ou aux actions de dépistage vous concernant

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Téléconsultation en EHPAD

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

*Le sous-traitant des données :* est la société Acétiam

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture de l'hébergeur de santé OVH :  
données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est l'utilisation comme site requis de la téléconsultation pour EHPAD participant au programme

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique) et Article R6316-4 sur le dossier de télémédecine

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont le sous-traitant, les services de soins, les sites requérants, le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b) :* Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d) :* Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e) :* fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion du dossier pharmaceutique

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution Pharma de la société Computer Engineering: données de santé, données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code de la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service de facturation

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 20 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion de la stérilisation

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement avec la solution SédiSté de la société Sédia: données de santé (sur papier), données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la traçabilité du processus de stérilisation

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale : Livre V bis du Code de la Santé Publique, la traçabilité est obligatoire depuis le 14 juin 1998

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, Tiers autorisés

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est, sauf exception, de 40 ans à compter de la collecte de la donnée.

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation et la traçabilité matériel/patient

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Orientation personnalisé des patients (ViaTrajectoire)

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

*Le responsable de traitement conjoint* : est la plateforme GCS Sara et instances régionales

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture des Hospices Civils de Lyon, hébergeur de données de santé agréé

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@psv47.fr](mailto:dpo@psv47.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est le consentement

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont les responsables de traitement, les représentants des personnes concernées, établissements de santé éligibles au parcours de soins

*Aucun* transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données sur l'infrastructure du sous-traitant est de 10 ans après votre dernier contact (Article R1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@psv47.fr](mailto:dpo@psv47.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification, sous condition à l'effacement, à la limitation (geler l'utilisation de certaines données) et sous condition à s'opposer au traitement.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi médical.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

## Optimisation du codage

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

*Le sous-traitant est la société :* Cegape Société

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique du sous-traitant : la plateforme Aymingsphere hébergeur de données de santé : données d'identification, données de santé

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion du dossier pharmaceutique du patient

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale Décret 2018-1254 du 26 dec 2018 encadrant les missions des prestataires externes sous la responsabilité du médecin du DIM

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont : les services de soins, le service de facturation, le service du DIM

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de 1 mois après la fin de relation contractuelle

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et suivi médical dans le cadre d'une hospitalisation ou dans le cadre de rétrocession de médicaments.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Service des soins à domicile

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de vie personnelle, données d'identification, données de santé

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est Gestions des soins à domicile effectué par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale de tenir un dossier médical (Article R1112-2 du code la santé publique)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données le service de facturation

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de 5 ans

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre suivi médical à domicile et à sa facturation

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Suivi Social des patients

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement : données de vie personnelle, données d'identification, données économique et financières

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est le suivi social et l'accompagnement des patients dans l'accès aux droits.

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est le consentement

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données les services de soins, les organismes payeurs et instructeurs des prestations sociales

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de 5 ans

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander une limitation du traitement des données.
- Retirer votre consentement au traitement de vos données

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification, à votre suivi social.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion du dossier administratif du patient

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'architecture informatique de l'établissement

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la facturation des prestations effectuées

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale (Article L162-20 code de la sécurité sociale)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données les services de soins, les organismes payeurs des prestations de santé (sécurité sociale, mutuelles...), la trésorerie.

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de 5 ans (circulaire ad 94-2 du 18 janvier 1994)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification et au suivi de la facturation.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Gestion des Transports Sanitaires

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure du sous-traitant Salinea (Ste Claranet ) et sur l'infrastructure informatique du centre Hospitalier et sont des données d'identification et de santé

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion des transports sanitaires

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'obligation légale (Arrête du 23 décembre 2006 fixant le référentiel de prescription des transports prévu à l'article R 322-10-1 de la sécurité sociale)

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont la société Salinea, services de soins, service de la facturation

*Aucun* transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est 20 ans après la dernière venue (Article R 1112-7 du code de la santé publique)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre à la prise en charge sanitaire lors des sorties de la structure hospitalière.

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

## Gestion des Repas

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure du centre Hospitalier Agen-Nérac et sont des données d'identification et de santé

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la gestion des repas des patients au cours d'une hospitalisation

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'exécution d'un intérêt public

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont les services de soins, le GCS SIH47

*Aucun* transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est 20 ans après la dernière venue (*Article R 1112-7 du code de la santé publique*)

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires au respect des goûts, textures et régime de votre alimentation pendant une hospitalisation

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel

## Enquête de satisfaction E-Satis de la Haute Autorité de Santé

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du centre hospitalier Agen-Nerac: l'adresse mail personnelle.

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@psv47.fr](mailto:dpo@psv47.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est l'envoi de questionnaires de satisfaction dans l'objectif d'amélioration de la qualité des soins

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est le consentement par communication de l'adresse mail personnelle

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données sont la Haute Autorité de santé

*Aucun* transfert (*Art 13-1 f*) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de trois ans

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Retirer votre consentement

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre à la communication du questionnaire de satisfaction

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.

## Système de vidéoprotection

*Le responsable du traitement (Art 13-1 a)* est le le Centre Hospitalier Agen-Nérac

Les données suivantes sont hébergées sur l'infrastructure informatique du centre hospitalier et sont des données d'identification

*Le délégué à la protection des données (Art 13-1 b)* est joignable au 05 53 69 78 94 ou [dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr)

*La finalité (Art 13-1 c)* est la sécurité des biens et des personnes

*La base juridique (Art 13-1 c)* de ce traitement est l'intérêt légitime du responsable de traitement

*Les destinataires (Art 13-1 e)* des données les services de sécurité du l'établissement et les autorités compétentes en cas d'enquête

*Aucun* transfert (Art 13-1 f) des données en dehors de l'union européenne ne sera effectué

*La durée de conservation (Art 13-2 a)* des données est de 1 mois

*Vos droits (Art 13-2 b)* : Vous pouvez à tout moment, par l'intermédiaire du délégué à la protection des données du centre hospitalier ([dpo@ch-agen-nerac.fr](mailto:dpo@ch-agen-nerac.fr))

- Demander l'accès à vos données, à leur rectification.
- Demander à vous opposer au traitement des données si vous avez une raison particulière valable

*Réclamation (Art 13-2 d)* : Vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle comme la CNIL.

*Les informations (Art 13-2 e)* : fournies sont strictement nécessaires à votre identification

*Aucun traitement (Art 13-3)* ultérieur ne sera effectué sur les données à caractère personnel.